Haute école de Travail Social Fribourg - HETS-FR
Rte des Arsenaux 16a
1700 Fribourg

La séparation familiale chez les mineur-e-s non accompagné-e-s : quel rôle pour les travailleur-euse-s sociaux-ales ?

TRAVAIL DE BACHELOR

Présenté par

Marie ABEGGLEN (HES 19 TP)

Katende Ngoma Grace MUAMBA (HES 19 TP)

En vue de l'obtention du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social

1. INTRODUCTION

Pour la réalisation de notre Travail de Bachelor, nous avons choisi la thématique de l'intervention auprès des mineur·e·s non accompagné·e·s [ci-après MNA], spécifiquement sous l'angle des séparations familiales. Si nous nous intéressons à ceci, c'est parce que nous voulions traiter d'une problématique touchant ce public et que nous souhaitions aussi aborder des aspects personnels, identitaires, et culturels.

Hormis nos aspirations plus « personnelles » et ce qui touche à nos valeurs, nous avons toutes les deux été confrontées à des tensions éthiques sur nos lieux de stage ou nos places de travail, en lien avec cette thématique et la manière dont nous investissons notre rôle. La tension réside également dans les biais personnels et professionnels que nous pouvons avoir en tant que travailleuses sociales notamment en termes de représentations ou de préjugés. Ceci peut rejoindre ce que l'une de nous vit en tant que surveillante sociale dans un centre d'hébergement d'urgence – qui n'accueille cependant pas de personnes mineures – lorsqu'elle doit se baser sur une pièce d'identité, qui est parfois inexistante ou semble falsifiée. Se pose alors la question du récit de la personne concernée. Cette expérience, comme d'autres encore, démontre que dans notre pratique professionnelle nous sommes et serons encore confrontées à des situations nécessitant d'ajuster notre approche de l'Autre notamment en ce qui concerne son récit, son histoire.

Après un travail de réflexion autour de nos intérêts ainsi que de nos valeurs personnelles, il nous est apparu évident que nous allions traiter de la famille. Cependant, ce concept pouvant être très vaste en fonction de la personnalité, de la culture, de l'environnement et même de l'époque dans laquelle nous nous situons, il nécessite d'être précisé. Ayant toutes les deux participé au module d'approfondissement « Violences dans le champ social : outils de prévention, d'intervention et de gestion » ainsi qu'au module libre intitulé « Délinquance et violence juvéniles : état de la question, prévention et intervention », nous avons pu constater, selon la théorie de l'attachement de John Bowlby de 1969, les différents impacts que les séparations peuvent avoir, notamment sous l'angle de l'attachement d'un enfant à ses parents. De nombreuses recherches ont été menées sur la santé mentale des MNA et sur leur accompagnement au niveau psychique, mais peu spécifiquement sur les enjeux des séparations familiales. Nous pouvons entre autres citer les recherches et articles scientifiques, de Goguikian Ratcliff, « Évaluation multidimensionnelle de la santé mentale des jeunes Mineurs non accompagnés : une approche développementale et contextuelle », qui traite notamment de l'exposition aux traumatismes, de Yahyaoui, « Stress post-traumatique, croissance post-traumatique chez les MNA: état des lieux théorique et perspectives cliniques » ou encore de Pourré, « Le case management de transition pour adolescents en situation transculturelle - Pratiques infirmières contemporaines auprès des Mineurs non accompagnés », qui aborde les enjeux cliniques. Tous sont compulsés dans l'ouvrage de Gaultier et al. (2023).

C'est ainsi qu'en combinant nos ambitions personnelles et professionnelles, notre choix s'est porté sur les enjeux des travailleurs et travailleuses sociales dans l'accompagnement auprès des mineur·e·s non accompagné·e·s dans un contexte de séparation familiale. Ne possédant ni l'une ni l'autre d'expérience professionnelle auprès de ce public spécifique et afin d'avoir un regard plus pratique, nous avons interrogé des acteur·trice·s de terrain à ce sujet. Nous mobiliserons ces propos durant notre soutenance.

Haute école de travail social Fribourg HETS-FR Rte des Arsenaux 16a 1700 Fribourg

Cultiver le changement :

Les jardins communautaires, acteurs de transformation sociale?

TRAVAIL DE BACHELOR Cédric Barras et Maël Ribaux

En vue de l'obtention du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social

Chapitre 1 – Problématique

1 Introduction

La précarité alimentaire en Suisse est une réalité sociale qui a toujours existé, mais qui est davantage visible avec l'apparition de la pandémie de la Covid-19. Les restrictions imposées pour lutter contre la propagation du virus ont entraîné des conséquences économiques importantes, pour de nombreuses personnes, en particulier pour celles qui étaient déjà en situation de vulnérabilité. L'accès à une alimentation suffisante et de qualité est devenu un défi pour de nombreuses personnes et a mis en lumière certaines inégalités sociales et économiques dans notre pays. Une augmentation significative des demandes d'aide alimentaire a été relevée dans plusieurs cantons (Médecins Sans Frontières [MSF] & Hôpitaux Universitaires de Genève [HUG], 2020).

Cela soulève une autre complication en lien avec le système suisse où l'aide alimentaire n'est pas centralisée. En effet, 850 dispositifs de distribution alimentaire existent sur le territoire, avec des critères d'accessibilités pouvant varier en fonction du statut de séjour, de la possession de permis de résidence, de la citoyenneté suisse, entre autres. Ce système basé sur des catégories spécifiques peut engendrer de nouvelles formes de stigmatisation et exclure de manière accrue des bénéficiaires dans le besoin. De plus, il convient de noter que la plupart des distributions alimentaires sont organisées une fois par semaine et à des horaires fixes, les rendant peu accessible pour certaines personnes (Ossipow et al., 2021).

À la suite de la pandémie de la COVID-19 et à la mise en évidence de la précarité alimentaire en Suisse, symbolisée par des files d'attente devant les lieux de distributions de nourriture. Il parait essentiel de trouver des solutions durables pour réduire l'insécurité alimentaire. La création d'une banque alimentaire pourrait jouer un rôle crucial à cet égard.

Durant cette période, les travailleurs sociaux ont été mobilisés afin d'organiser les distributions alimentaires et de plaider auprès des politiques pour défendre les intérêts des personnes en situation de précarités. Par ces actes, entre autres, le travailleur social et la Fédération International du Travail Social (IFSW) s'impliquent et soutiennent les directives des objectifs de développement durable (Le travail social et les objectifs de développement durable [ODD] des Nations Unies, 1 avril 2021) et dans ce cadre, la contribution se fait sur plusieurs niveaux. Les objectifs de développement 2, 3, 12 et 15 seront mobilisés dans ce travail.

Icones	ODD	Mobilisation
2 TAMM SZERG.	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	Utilisation des jardins communautaires pour lutter contre la précarité alimentaire et fournir des aliments de qualité.
3 BONNE SANTÉ ET BEN ÉTRE	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	Grâce à l'activité physique dans les jardins communautaires, des liens sociaux et comme lieu interculturel et intergénérationnel

12 CONSOMMATION ETEROPORTER RESPONSABLES	Établir des modes de consommation et de production durables.	Offrir un circuit court entre la production maraichère et le consommateur.
15 VE IESSESTRE	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.	Réaliser des cultures biologiques en vue de préserver les ressources. Redonner la place à la nature en milieu urbain par l'agriculture urbaine. Améliorer la biodiversité grâce aux cultures.

1.17 objectifs de développement durable, 8 novembre 2022

Ces éléments sont en lien direct avec le programme de justice climatique édité par la Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux. Trois éléments principaux sont visés « éduquer, plaider et soyez le changement que nous souhaitons voir dans le monde » (International Federation Social of Workers [IFSW], 2023). La justice climatique cherche à remédier à l'injustice environnementale touchant les populations marginalisées, vulnérables et opprimées (IFSW, 2023), qui font face à une imbrication socio-écologique. Cette notion englobe l'interaction constante entre les composantes biophysiques telles que l'écologie et l'hydrologie, et les composantes sociétales incluant l'économie, les politiques publiques, les institutions, etc (Cottet et al, s. d.).

Ce travail de Bachelor vise à saisir les enjeux liés à la précarité alimentaire et à l'influence des jardins communautaires et des travailleurs sociaux sur cette thématique. En explorant les impacts sur les individus et sur la sécurité alimentaire apporté par ces initiatives, une compréhension globale sera apportée.

En partant de ces données préliminaires et en établissant des liens entre l'impact de la pandémie sur les personnes dans le besoin, l'engagement des travailleurs sociaux, et la recherche de solutions durables pour atténuer l'insécurité alimentaire dans le contexte global des Objectifs de Développement Durable (ODD), un questionnement initial se forme. Il permet ainsi la convergence de trois axes majeurs : le travail social, le droit à une alimentation saine, et la précarité :

« Comment les jardins communautaires contribuent à l'accessibilité à une nourriture saine et durable dans les quartiers paupérisés du canton de Fribourg ? »

À travers cette question initiale, l'objectif est d'approfondir plusieurs thématiques et de définir les concepts qui sont explorés dans ce travail. L'idée est aussi de dresser un bref état des lieux de la situation en Suisse et d'établir une base théorique commune pour la suite des recherches.

Ce travail s'articule autour d'une exploration approfondie au travers de plusieurs chapitres convergeant vers une vision complète des enjeux liés à la précarité alimentaire. En débutant par une analyse des facteurs de précarité pour identifier les éléments contribuant à cette réalité puis l'accent est mis sur les quartiers en situation de vulnérabilité, avant d'explorer une notion économique liée à l'alimentation. Le développement des politiques sociales et l'analyse de leurs influences sur la précarité alimentaire sont exposés. Différentes aides en Suisse avec un

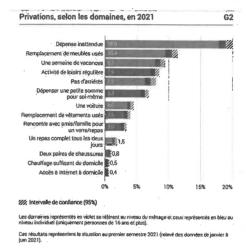
focus sur les aides disponibles dans le canton de Fribourg sont présentées. La notion novatrice des compétences alimentaires est développée pour prendre conscience de ses limites et de ses avantages. Finalement les jardins communautaires sont mis en avant en explorant les différentes dimensions et apports de ceux-ci.

2 Facteurs de précarités

La Suisse possède une réputation de pays prospère où les difficultés socio-économiques semblent inexistantes. Cette image se confirme indéniablement lorsque la Suisse est comparée à ses voisins. En 2021, le taux de privation matérielle et sociale¹ en Suisse s'élevait

à 5,2 %, un chiffre nettement inférieur à la moyenne européenne avoisinant les 12% (Office fédérale de la statistique [OFS],2023, p. 4). Bien que ce pourcentage puisse sembler faible, il représente tout de même, plus de 448'000 personnes vivant en Suisse et qui, pour des raisons financières, font face à des privations dans cinq des treize domaines présentés sur le graphique cicontre. À noter aussi que le taux de privation matérielle et sociale « sévère » (privation de sept domaines sur treize) avoisine les 2% de la population en Suisse.

Selon les statistiques tirées de l'OFS 2023, 18.9% des familles ne peuvent pas affronter une « dépense inattendue ». 10.4% des familles ne peuvent pas « remplacer un meuble usé ». Au niveau individuel, cela comprend uniquement les personnes de plus 16 ans,



2 Tiré de l'Office fédéral de la statistique, 2023

7.9% des personnes ne peuvent pas avoir une « activité de loisirs régulière ».

En matière d'alimentation, la Suisse voit aussi des changements majeurs arriver. La crise sanitaire liée à la Covid-19 a fragilisé les personnes les plus précaires et à cela s'ajoute une inflation importante sur certaines denrées, notamment à la suite du conflit en Ukraine (Fondation Partage, 2022).

Dans le canton de Vaud 15'000 personnes utilisent les épiceries Caritas tous les mois. Les Cartons du Cœur² sont passés de 18'500 à 33'000 bénéficiaires entre 2018 et 2021 (RTS info, 30 octobre 2022). Dans les deux situations ce sont majoritairement des personnes à risque de précarité qui utilisent ces services.

Les Cartons du Cœur, tributaires des dons, souffrent également des effets de l'inflation, car les donateurs sont de plus en plus restreints sur le plan financier. Il est essentiel de souligner qu'en Suisse, 7,2 % de la population est considérée comme pauvre, tandis que ce chiffre s'élève à 13,2% pour les personnes issues de la migration (OFS, 2023). Cela met en lumière le fait qu'un risque accru de précarité est associé à la nationalité, principalement en raison de la langue, de la formation et de l'intégration (OFS, 2023).

Ces situations peuvent survenir à la suite de contrats de travail précaires, avec une durée déterminée, des emplois temporaires payés à l'heure ou à un faible pourcentage et surtout

¹ Le taux de privation matérielle et sociale correspond à la proportion de personnes qui doivent renoncer à des biens, des services et des activités sociales d'importance pour des raisons financières.

² Les Cartons du Cœur est une association à but non lucratif, bénévole et indépendante. Elle est présente depuis 1993 et œuvre dans le domaine de l'alimentation (récolte et distribution de denrée notamment).

Haute école de travail social Fribourg -HETS-FR
Rte des Arsenaux 16a
1700 Fribourg

« Comment l'utilisation des réseaux sociaux par les adolescent-e-s amène les travailleur-euse-s sociaux-ales à questionner leur pratique dans l'accompagnement socio-éducatif ? »

TRAVAIL DE BACHELOR

Présenté par

Sandra Borer et Grégoire Quartenoud

En vue de l'obtention du Bachelor of Arts HES-SO en

Travail social

Fribourg – Janvier 2024

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à notre directeur de travail de Bachelor, Monsieur Thomas Jammet, dont la vision résolument positive, l'étendue de ses connaissances et la remarquable réactivité ont été pour nous un soutien précieux. Sa capacité à nous guider avec optimisme et expertise a contribué à l'aboutissement et à la qualité de notre projet.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude envers Monsieur Loris Robert pour le temps consacré à l'évaluation de notre travail de Bachelor, en sa qualité d'expert de terrain en Travail social, ainsi qu'à Madame Béatrice Vatron-Steiner, directrice du module, et à tous les intervenant-e-s qui nous ont apporté leur aide précieuse, de près ou de loin, en partageant leurs connaissances pendant les ateliers TB.

INTRODUCTION

L'avènement du numérique a provoqué des changements significatifs dans nos façons de travailler et de communiquer, influençant également le secteur de l'éducation sociale. Cette évolution constante du monde numérique a entraîné des changements marqués dans les modes de vie et les comportements des adolescent-e-s. Comme l'indique Balleys (2018), les réseaux sociaux numériques (RSN) jouent un rôle déterminant dans la formation de l'identité des jeunes. L'identité numérique des adolescent-e-s, qui reflète la manière dont ils et elles se présentent, se développent et interagissent sur les plateformes en ligne et les RSN, est devenue une composante essentielle de leur existence. Elle inclut toutes les informations, activités et relations qu'ils et elles établissent et partagent sur internet.

Dans ce travail de Bachelor, l'attention sera spécifiquement portée sur les jeunes âgé-e-s de 14 à 18 ans résidant en foyer, afin d'examiner comment cet environnement numérique influence leur développement et leurs interactions sociales. Actuellement en Suisse, « 98% des jeunes ont un profil sur au moins un réseau social » et « 65% des jeunes utilisent Instagram au moins une fois par jour. » (Külling et al., 2022. p.51). Une grande partie de leurs activités et de leurs expériences sociales se déroule désormais dans cet espace numérique, où la présence des adultes n'est pas systématique. Il s'oppose d'une certaine manière aux autres contextes de vie, tels que les foyers, les mesures d'accompagnement socio-éducatif ou les lieux de formation, où les jeunes sont accompagné-e-s, guidé-e-s et encadré-e-s par des éducateur-rice-s sociaux-ales. Ces dernier-ère-s peuvent alors interagir avec eux et elles, quand cela leur semble nécessaire et ainsi avoir une vision globale et une forme de contrôle sur l'activité des adolescent-e-s. En effet, l'implication dans des activités sociales et éducatives a d'abord été motivée par des incitations à maintenir l'harmonie par une forme de contrôle social (Verdès-Leroux, 1979). Tous les comportements spécifiques qu'on veut leur permettre d'acquérir s'inscrivent dans un comportement social général correspondant à une certaine conception de l'individu au sein de la société (Postic, 2001).

Comme la manière de vivre des adolescent-e-s a évolué, il devient essentiel de remettre en question la posture et l'approche des éducateur-rice-s sociaux-ales, lorsqu'ils et elles interagissent avec les bénéficiaires dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Il est nécessaire de déterminer comment l'utilisation de la communication médiatisée, par opposition à la communication en face-à-face, peut être bénéfique dans le développement des adolescent-e-s. Les RSN représentent un outil de communication quotidien utilisé par

les adolescent-e-s entre eux et elles, qui peut également être utilisé par les jeunes en interaction avec les éducateur-rice-s tout au long de l'accompagnement, contribuant ainsi à établir un lien entre l'adolescent-e et le ou la professionnel-le (Sorin, 2021).

Au cours de nos expériences professionnelles en accompagnement socio-éducatif avec des adolescent-e-s au sein d'une structure d'accueil, nous avons été confronté-e-s à des situations nécessitant une réflexion sur le lien et les modes de communication à travers les RSN. Comment réagir lorsqu'un-e adolescent-e nous contacte en dehors des heures de travail, via des applications comme WhatsApp, ou nous ajoute à son réseau de contacts sur des plateformes telles que Snapchat ou Instagram ? Ces interactions soulèvent des questions importantes sur la posture éducative à adopter. Elles nous amènent à réfléchir aux implications de telles communications : quel est l'impact sur notre rôle en tant qu'éducateur-rice, quels sont les enjeux pour le ou la jeune qui initie ce contact et comment cette pratique s'inscrit-elle dans le cadre réglementaire de l'institution ? Ces interrogations sont essentielles pour assurer un accompagnement respectueux et professionnel, tout en répondant aux besoins des jeunes dans un cadre sécurisé et approprié. Nous avons pu constater que, parfois, le cadre légal et réglementaire traitant de ce sujet n'est pas clairement défini et que chaque éducateur-rice intervient selon sa propre perception de la situation. Nous aimerions questionner également la nécessité d'une réflexion globale de la part des éducateur-rice-s sociaux-ales.

Afin de garantir une certaine cohérence dans l'intervention des membres de l'équipe éducative, nous pensons que ces questions doivent être traitées en amont afin de pouvoir mettre en place des réponses construites et structurantes pour les bénéficiaires et pour l'équipe. Car s'il semble que les outils s'imposent progressivement aux professionnel-le-s comme des vecteurs indispensables de la modernité, les utilisations de ces outils sont rarement diffusées dans le cadre de la fonction principale des éducateur-rice-s: la construction de relations éducatives. Intégrer les outils techniques en tant que support de ces dernières semble être loin des préoccupations des organisations et des professionnel-le-s, d'autant plus que cela participe à une remise en question d'un des fondements de leur activité professionnelle: la relation basée sur la communication verbale et le contact visuel direct avec le ou la jeune, sa famille et son environnement (Ravon et Ion, 2012).

Dans le cadre du suivi éducatif, les professionnel-le-s accordent une importance prépondérante à la relation directe établie avec les individus lors des rencontres et des entretiens. La communication immédiate, l'observation de la gestuelle et l'interprétation des signaux non verbaux sont des éléments essentiels qui sous-tendent cette dynamique. Le module F7 du Bachelor HES-SO en Travail social, axé sur la relation professionnelle et la participation, a été primordial pour comprendre ces outils relationnels fondamentaux dans l'accompagnement éducatif. Il est souvent moins aisé de mettre en œuvre ces outils dans un contexte virtuel. Néanmoins, face aux contraintes engendrées par la pandémie de COVID-19, les professionnel-le-s ont été amené-e-s à développer de nouvelles méthodes. Ces innovations pourraient éclairer et enrichir les approches en travail social numérique.

En tant que travailleur-euse-s sociaux-ales, nous pensons qu'il est essentiel de tenir compte des évolutions liées à l'intégration des RSN, en tant qu'outils numériques, dans nos enjeux pratiques actuels. Il est important d'évaluer les risques et les avantages associés à ces outils afin de pouvoir offrir un accompagnement adapté, tout en respectant le mandat de protection qui incombe aux travailleur-euse-s sociaux-ales en institution. Notre objectif, dans ce travail, consiste à questionner la manière selon laquelle la présence éducative, qui reste actuellement limitée au présentiel, peut être étendue aux réseaux sociaux numériques. Pour cela, nous allons récolter et analyser les informations relatives à ces nouveaux enjeux afin d'éventuellement les intégrer dans notre pratique.

HETS-FR Bâtiment MOZAÏK Rte des Arsenaux 16a 1700 Fribourg

La prévention du sexting auprès des adolescents

TRAVAIL DE BACHELOR

Présenté par Néah Bucher et Dan Poonoosamy

En vue de l'obtention du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social

Introduction 1

L'avènement de l'ère numérique a profondément marqué le travail social et a soulevé de nouvelles problématiques, incitant les travailleurs sociaux, le corps enseignant et différents corps de métier à mener une réflexion approfondie sur leurs pratiques professionnelles. En effet, l'évolution de la digitalisation et la progression rapide des technologies ont eu un impact considérable sur des millions d'individus, qui les utilisent de multiples façons. Ce progrès technologique et l'émergence des Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication (NTIC) ont donné lieu au web 2.0 (Alvarez, 2021), symbolisant l'omniprésence des outils numériques dans la vie quotidienne de ces millions de personnes.

janvier 2024

Nous entrons désormais dans un monde de connectivité où le terme Internet signifie interconnexion et network ou réseau, met en évidence la mise en relation de personnes de tous horizons. Dans cette toile numérique, la jeunesse occupe une place prépondérante, elle a grandi en parallèle avec ces nouvelles technologies, elle a non seulement adopté, mais aussi intégré de manière fondamentale ces outils numériques dans ses expériences interactives, contribuant à la construction identitaire dans la vie des jeunes (McGrath, 2009, cité dans Crofts & Lievens, 2018).

Cette génération évolue dans un environnement où les barrières géographiques et culturelles sont atténuées par la facilité des communications virtuelles (Barrense-Dias, 2017). Les interactions en ligne transcendent les distances physiques, permettant aux jeunes de dialoguer, de partager des idées et d'échanger des informations avec des pairs du monde entier. Cette connectivité sans précédent apporte également son lot de défis, notamment en ce qui concerne la protection de la vie privée, la gestion de l'identité en ligne et la prévention associés aux comportements en ligne (Balleys & Coll, 2015). La toile numérique, en constante expansion sous l'influence de la digitalisation et la prolifération d'outils numériques, a vu l'essor la pratique du sexting.

Le sexting est un néologisme formé à partir des mots anglais sex et texting, désignant l'échange électronique de contenus à caractère sexuel. Ce terme a pris naissance à la suite d'événements tragiques, tels que le suicide de jeunes filles victimes de harcèlement après la diffusion non consentie de photos intimes. En 2005, ce terme fut également mentionné dans le journal Sunday Telegraph (Roberts, 2005, cité dans Latendresse 2018) pour décrire des échanges à caractère sexuel. Ces événements tragiques ont amené à lancer des enquêtes et ont forgé l'émergence du terme sexting.

En Suisse, ce phénomène n'est pas étranger et les conséquences sont tout aussi réelles. En 2017, le tout premier cas de sexting a conduit une jeune adolescente de 14ans au suicide (Le Matin, 2018), depuis 2022 en Suisse le sexting gagne de l'ampleur (Terrettaz, 2022). Cette préoccupation n'est pas à prendre à la légère, d'autant plus que des études révèlent que les adolescents sont exposés à des pressions liées à la sexualité en ligne, ce qui peut entraîner des conséquences à long terme sur leur développement émotionnel et social (Barrense-Dias, 2019).

Des adolescents, victimes de la diffusion non consentie de contenus intimes, ont fait face à des niveaux de harcèlement portant atteinte à leur santé mentale, trouvant le plus souvent leur source dans le milieu scolaire (Barrense-Dias, 2019).

Dans cette optique, ce sujet nous invite à réfléchir sur l'évolution de la prévention et la manière dont elle est agissante. Outre les aspects négatifs associés à cette pratique, le sexting s'est inséré dans la vie amoureuse des jeunes adolescents, intégrant ainsi leur mode d'interaction au sein de la culture du sexting (Glowacz & al., 2019).

Parler d'émergence d'un nouveau phénomène s'accorde avec de nouveaux enjeux et de nouveaux défis pour les travailleurs sociaux. Une mixité de concepts s'y greffe : la prévention, les interventions et les dilemmes d'une pratique polyvalente.

Le travail social se trouve donc confronté à ce nouveau défi, nécessitant une approche réfléchie et adaptée pour accompagner les jeunes dans leur rapport aux technologies numériques afin de les sensibiliser à l'utilisation saine du *sexting* tout en favorisant une utilisation responsable de ces outils. Dans ce contexte, les travailleurs sociaux jouent un rôle crucial en promouvant des pratiques professionnelles sensibles aux réalités numériques et en soutenant les jeunes dans leur épanouissement dans un monde interconnecté.

Haute école de travail social Fribourg - HETS-FR

Rte des Arsenaux 16a 1700 Fribourg

L'accompagnement socio-éducatif des femmes détenues dans leur réinsertion socioprofessionnelle

L'invisibilité de la santé mentale

TRAVAIL DE BACHELOR

Présenté par

Lisa Cusin Valentina Donzelli

En vue de l'obtention du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social

Fribourg, le 9 janvier 2024

Résumé

Ce travail porte sur le processus de réinsertion socioprofessionnelle des femmes détenues pendant et après leur incarcération. Il est basé sur une revue de littérature. Nous nous intéressons plus précisément à la prise en considération de la santé mentale de cette population dans l'accompagnement proposé par des professionnel·le·s du travail social durant le processus de réinsertion.

Pour comprendre la thématique de la santé mentale dans la réinsertion socioprofessionnelle des femmes détenues, nous nous sommes concentrés sur deux aspects : le contexte carcéral dans lequel s'inscrit ces femmes et la manière dont les professionnel·le·s les accompagnent dans le processus de réinsertion. Ceci nous a permis de constater les enjeux de la santé mentale des femmes détenues.

Notre recherche s'intéresse aux différentes formes d'interventions des professionnel·le·s et propose des pistes d'action pour prendre en considération les caractéristiques personnelles des détenues, leurs besoins et le contexte dans lequel elles s'insèrent afin d'individualiser le processus de réinsertion socioprofessionnelle.

Mots clés : réinsertion socioprofessionnelle, milieu carcéral, détenues, santé mentale, accompagnement et travail social.

1. Introduction

Ce travail de recherche est une revue de littérature (RDL) qui aborde une thématique spécifique et fondamentale de l'intervention en milieu carcéral : le processus de réinsertion socioprofessionnelle des femmes détenues. Nous avons fait le choix pour cette recherche de commencer par présenter un aperçu théorique du contexte carcéral englobant le vécu des personnes incarcérées féminines et masculines. De nombreux enjeux autour du processus de réinsertion socioprofessionnelle touchent autant les femmes que les hommes. Il nous a paru alors pertinent de les expliciter, car ces défis, touchant les deux genres, peuvent exercer une influence sur la manière dont les professionnel·le·s du travail social accompagnent les détenu·e·s. Nous verrons plus en détail ce point au fil de notre recherche. Nous nous concentrerons par la suite plus en détail sur les enjeux qui touchent particulièrement les femmes, car elles sont le public cible de ce travail.

Après avoir décrit théoriquement le contexte carcéral féminin dans sa globalité et relevé divers enjeux propres à leur vécu, nous nous focaliserons plus spécifiquement sur la thématique de la santé mentale des femmes incarcérées. Cette première partie est pertinente pour définir les différents termes régulièrement mobilisés au fil du travail afin de permettre une compréhension éclairée du sujet. La deuxième partie de cette recherche sera consacrée à l'analyse et à la mise en relation du matériel issu des textes sélectionnés dans le corpus. Cela nous permettra de mieux appréhender l'accompagnement offert par les professionnels du travail social en faveur des femmes détenues et leur prise en compte de la santé mentale. Une discussion et une conclusion permettront finalement d'exposer les limites de notre travail ainsi que d'éventuelles perspectives qui pourraient être approfondies.

1.1 Motivations personnelles et professionnelles

Nous avons choisi de parler des femmes dans le milieu carcéral, car c'est un contexte professionnel du travail social dans lequel nous aimerions toutes les deux exercer une future activité professionnelle. Par ailleurs, grâce à nos expériences professionnelles dans le champ de l'insertion / réinsertion socioprofessionnelle, nous avons pu observer « le pouvoir » de la deuxième chance auquel nous croyons. En effet, nous avons constaté l'intérêt d'offrir aux individus une nouvelle opportunité pour se réinsérer dans la société et plus particulièrement dans le monde professionnel. Si, dans le contexte carcéral, il existe une pression sociétale dans le fait de se réinsérer socialement et professionnellement, paradoxalement, cette même société ne semble pourtant pas prête à donner une seconde chance aux personnes ayant commis un délit ou un crime. Certain-e-s détenu-e-s nomment même la sortie de prison comme une deuxième peine (Gazut & Preiswerk, 2016). Ce paradoxe nous a poussées à choisir le milieu carcéral comme domaine de recherche pour notre travail de Bachelor. Nous avons comme but de mettre en lumière une population peu visibilisée dans les recherches et de proposer des pistes d'amélioration pour les professionnel·le·s du travail social de l'accompagnement des femmes détenues dans leur processus de réinsertion socioprofessionnelle.

Nous avons décidé de nous intéresser plus particulièrement à la population féminine incarcérée. Ce choix n'est pas dû au fait que nous soyons toutes deux des femmes, bien qu'inconsciemment, nous nous sommes probablement identifiées aux vécues de cette population féminine. Nous sommes, cependant, sensibles à la question des inégalités subies par les femmes dans notre société et souhaitons pouvoir contribuer à une meilleure équité.

Parmi différents aspects centraux et nécessaires à prendre en considération dans les processus de réinsertion socioprofessionnelle, la question de la santé mentale nous intéresse particulièrement. Nous pensons que cet aspect est fondamental pour le bien-être individuel et pour l'accomplissement personnel et professionnel des personnes engagées dans le processus de réinsertion socioprofessionnelle.

1.2 Liens avec le travail social

Dans le contexte carcéral, il est recensé, en Suisse, sur un total de 4670 postes de travail, environ 760 postes sont attribués à des travailleurs et travailleuses sociales (Office fédéral de la statistique, 2023). Au même titre que le personnel chargé de la sécurité, les intervenant-e-s sociaux jouent un rôle important dans l'accompagnement de la population incarcérée, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des prisons. La mission des travailleurs et des travailleuses sociales en milieu carcéral est :

« D'aller à la rencontre, d'accompagner, d'être à l'écoute des personnes détenues, en mettant à leur disposition des moyens de développement personnel et culturel, afin de favoriser des acquisitions autant dans le savoir-faire que le savoir-être, utiles à leur réinsertion dans une vie sociale et/ou professionnelle » (État de Vaud, 2023).

Pour préciser cette mission des intervenant·e·s sociaux, un code de déontologie (AvenirSocial, 2010) offre un fondement éthique au travail des professionnel·le·s avec les usagers et les usagères et a pour but de « définir les lignes de conduite qui s'appliquent à l'exercice du travail social dans une perspective éthique » (p. 5). Ce code de déontologie rappelle que tous les êtres humains ont droit à la satisfaction de leurs besoins existentiels et au respect de leur intégrité personnelle et sociale. De plus, il souligne qu'une condition humaine accomplie s'appuie autant sur la reconnaissance d'autrui que sur une coopération orientée vers une justice distributive (AvenirSocial, 2010). Les professionnel·le·s du travail social se doivent ainsi d'ajuster leur pratique tout en respectant l'égalité entre chacun des individus indépendamment de leur genre, de leur race ou de leur statut.

Bien que les professionnel·le·s tendent à une équité de traitement entre les deux genres. Nous avons relevé, lors de nos différentes lectures, qu'il existait des inégalités de traitement entre les femmes et les hommes en prison. Les hommes ont, par exemple, davantage accès à des formations vairées et adaptées durant leur incarcération alors que celles-ci sont moins développées pour les femmes notamment, car elles sont une minorité dans le contexte carcéral. Ce point sera abordé de manière plus approfondie lors de l'analyse de ce travail.

Les intervenant·e·s sociaux ont une mission et un cadre précis quant à l'accompagnement qu'elles ou ils appliquent auprès des personnes concernées. Pour parvenir à correspondre à la posture qui leur est demandé les professionnel·le·s sont constamment en tension entre la contrainte et l'aide, ce qui leur demande une constante pratique réflexive (Hes-so, s.d). En effet, les détenu·e·s ne sont pas placés en détention par choix, mais par obligation. Ils sont, en d'autres termes, contraints de recevoir de l'aide de la part des travailleurs et travailleuses sociales, ces derniers imposent un cadre aux détenu·e·s nécessaire au contexte carcéral tout en offrant un soutien significatif aux personnes incarcérées. La pratique réflexive les aide alors à prendre du recul, à analyser leurs actions et à comprendre les dynamiques complexes de la détention. Cette réflexion permet aux professionnel·le·s de réadapter leur accompagnement pour qu'il corresponde aux besoins des détenu·e·s ainsi qu'au cadre institutionnel de la détention.

Notre travail de recherche porte également sur la question de l'invisibilité de la santé mentale¹. Cette problématique nous semble étroitement liée au travail social, car il s'agit d'un sujet à laquelle les professionnel·le·s du travail social sont régulièrement confronté·e·s. En effet, elles ou ils sont des accompagnant·e·s du quotidien : elles ou ils ont le devoir d'ajuster leurs pratiques aux besoins des bénéficiaires et de les guider, en cas de comportements psychiques inquiétants, vers d'autres professionnel·le·s spécialistes.

Finalement, au travers de ce travail, nous souhaitons apporter une plus-value aux travaux déjà publiés sur la réinsertion socioprofessionnelle des femmes détenues en abordant la question de la santé mentale dans ce milieu. L'hypothèse à vérifier dans ce travail est que la santé mentale n'est pas - ou peu - prise en compte dans le processus de réinsertion

_

¹ Nous nous intéressons dans ce travail à la santé mentale comme étant un état de bien être psychique permettant à tout individu de fonctionner de manière efficiente. Nous développerons cette définition dans le sous chapitre « La santé mentale ».

socioprofessionnelle des femmes détenues et cela gagnerait sans doute à être le cas. En effet, rendre cette problématique visible permettrait aux professionnel·le·s du travail social d'être conscient·e·s de son impact et de proposer des améliorations vis-à-vis de la prise en charge des femmes détenues afin de mieux répondre à leurs besoins. Nous sommes conscientes que l'accompagnement mis en place par les travailleurs et les travailleuses sociales s'inscrit dans un contexte spécifique réglementé par des politiques publiques, et ces professionnels agissent en réponse aux enjeux méso et macro sociaux. Ce point sera développé dans la suite de notre travail. Dans cette étude, nous nous concentrons principalement sur l'accompagnement par les travailleurs et travailleuses sociales, étant donné que c'est notre domaine de formation. Il est important de noter que d'autres professionnels, tels que les psychiatres ou les psychologues, interviennent également dans le domaine de la santé mentale, mais nous avons décidé de ne pas approfondir cette expertise dans notre travail.

Haute école de travail social Fribourg HETS-FR Rte des Arsenaux 16a 1700 Fribourg

Durabilité et travail social

Les apports du travail social dans les quartiers durables fribourgeois

TRAVAIL DE BACHELOR

Présenté par

Lisa Fernandez Aytanna Frutiger

En vue de l'obtention du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social

Dépôt : Fribourg – le 12 janvier 2024

1. Introduction

Notre recherche se concentre sur le développement durable, mettant en lumière les quartiers durables et leur relation avec le travail social. En tant que futures professionnelles du travail social, notre objectif est de mieux comprendre et de sensibiliser aux contributions spécifiques que notre domaine peut apporter dans ce contexte. Pour ce faire, nous avons restreint notre recherche aux quartiers déjà construits afin d'y analyser les apports des travailleurs sociaux dans le contexte du développement durable, avec un intérêt particulier pour le canton Fribourg. Nous avons également observé les pratiques en France afin d'analyser ce qui y était expérimenté dans le but de transposer et comparer les données recueillies par rapport à la Suisse et au canton de Fribourg.

Les quartiers durables sont considérés par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) comme leviers afin de promouvoir le développement durable (ARE, 2023). L'ARE préconise la collaboration entre le travail social et l'urbanisme pour garantir l'intégration et la mixité sociale au sein des quartiers, en identifiant ces espaces comme des terrains privilégiés pour instaurer des solutions favorisant la cohésion sociale (ARE, 2023). En effet, cette notion de cohésion sociale regroupe la considérable participation des habitants et des personnes actives qui est relevée comme primordiale dans la réalisation de quartiers durables (État de Fribourg B, 2023; ARE, 2023) Ainsi, nous pensons que ces quartiers représentent des terreaux fertiles afin de lier le travail social aux dynamiques du développement durable.

Cependant, nos recherches ont révélé diverses tensions entre le travail social et les impératifs du développement durable. En effet, les pratiques du travail social ne seraient pas encore utilisées à bon escient afin qu'elles puissent trouver leur place dans le domaine de la durabilité et plus précisément au sein des quartiers durables (Avenel, 2023 ; Tozzi, 2014). De plus, une autre tension émerge, une étude réalisée en 2022 a démontré que les travailleurs sociaux estiment que leur profession participe peu ou de manière partielle à la thématique du développement durable. Ils mettent en avant un manque d'information des professionnel.le.s sur la question, mais également une absence d'intégration de ce champ thématique dans leurs pratiques (Porras, 2022). Cela souligne le besoin d'une sensibilisation accrue dans la profession pour une intégration plus efficace des pratiques du travail social aux objectifs de durabilité (Avenel, 2023 ; Porras, 2022).

Ainsi, la structure de cette recherche s'articule autour d'une approche progressive. Dans un premier temps, axée sur une vision globale de la durabilité puis son lien avec le travail social. Ensuite, concentrée spécifiquement sur le canton de Fribourg, établissant des liens entre durabilité, travail social et quartiers durables. Afin d'approfondir notre analyse, nous nous sommes ensuite orientées vers des quartiers durables en France, laquelle bénéficie d'une plus grande littérature scientifique sur le sujet. Dans la partie discussion de ce travail, nous avons

mis en parallèle les quartiers durables français et le contexte spécifique au canton de Fribourg, et avons également rajouter de nouvelles sources afin de compléter nos apports théoriques et répondre à notre question de recherche : « Comment le travail social peut-il s'insérer au sein des quartiers durables en explorant les enjeux de la participation pour renforcer la cohésion sociale en prenant en considération les dimensions écologiques et économique du développement durable ? »

2. Problématique

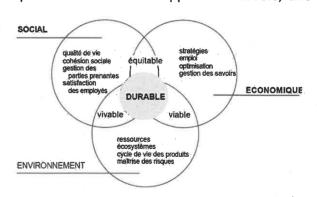
Afin de saisir comment le travail social et les quartiers durables se rejoignent, nous commençons par contextualiser le développement durable de manière générale, pour finalement y intégrer les aspects sociaux. Cela permet d'être éclairé sur la façon dont le développement durable intègre le domaine social. Après avoir défini le contexte, nous aborderons la notion de quartier durable.

2.1. Développement durable et travail social

2.1.1. Contexte du développement durable

Afin de contextualiser l'évolution du développement durable, nous faisons un retour sur ses origines : En 1987, le rapport de Brundtland définit le développement durable, comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Brundtland G., 1987). Peu après, la conférence de Rio de 1992 élargit et consolide ce concept en faisant du développement durable, une

préoccupation mondiale majeure (ARE, 2012). Cette réunion a, par la même occasion, permis de mettre en évidence l'importance de la dimension sociale (ARE, 2012). Cette évolution a conduit, à la fin des années 90, a placé le développement durable au cœur des préoccupations, avec le trio "économie-social-environnement" (ARE, 2012). Ce changement découle de la



prise de conscience des crises sociales et environnementales persistantes, telles que le changement climatique, les pandémies, les inégalités et les conflits géopolitiques sans accord international (FITS, 2021; Naef, 2022). Celles-ci entraînent des répercussions majeures sur les

¹ Figure 1 : Management par la valeur et développement durable : un apport pour les collectivités locales, par C. Laval, (2001)

Haute école de travail social Fribourg HETS-FR
Rte des Arsenaux 16a
1700 Fribourg

La bientraitance dans l'accompagnement face aux enjeux de l'application de la nouvelle gestion publique en institution

TRAVAIL DE BACHELOR

Présenté par

Justine Jecker et Jaël Roth

En vue de l'obtention du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social

Introduction

« Le simple fait d'avoir mis au monde le mot « bientraitance », de chercher à le comprendre et à le faire vivre, témoigne d'une attitude non dogmatique et pragmatique. Alors, faisons le vœu qu'on traite bien la bientraitance. »

Boris Cyrulnik, 2006

Cette citation de Boris Cyrulnik a suscité notre intérêt, car nous partageons l'opinion selon laquelle une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des concepts ou des approches facilitent déjà leur mise en pratique. Nous pensons également que l'exploration des ressources de la bientraitance, tout en identifiant ses limites, peut fournir des orientations pour l'action et la réflexion dans le contexte professionnel.

Ainsi, lors de notre exploration du concept de la bientraitance et de nos recherches sur ce sujet, nous avons constaté qu'il présentait certaines limites dans les institutions, comme décrit par Schuhl (2011). En effet, selon cette auteure, dans le domaine de l'accompagnement, les dimensions politiques, juridiques et financières ont des répercussions sur la relation éducative entre les éducateurs et les enfants. Les contraintes budgétaires, les conditions de travail difficiles, le manque de formation et l'augmentation du nombre d'enfants peuvent mettre les éducateurs en difficulté, ouvrant la voie à l'émergence de comportements violents comme moyen de faire face à ces difficultés récurrentes (Schuhl, 2011).

Nous nous sommes alors penchées sur la relation entre les instances étatiques et les institutions sociales. Cela nous a conduite à approfondir nos recherches sur la gestion actuelle, ce qui nous a amenée à nous informer sur la nouvelle gestion publique [NGP]. En outre, nous aspirions à ce que notre travail puisse fournir des ressources ainsi que des pistes d'action et de réflexion pour la pratique professionnelle, ce qui nous a incitées à explorer le concept de bientraitance, contrairement à Schuhl, dont l'attention était davantage portée sur la notion de maltraitance (2011).

Au niveau personnel, en partageant nos diverses expériences pratiques, nous avons constaté que, même si nous étions familières avec diverses pratiques favorisant la bientraitance, les conditions au sein des institutions ne nous permettaient pas toujours de les mettre en œuvre. Ainsi, nous avons ressenti le besoin d'approfondir nos connaissances sur le concept de la bientraitance, tout en cherchant à identifier les ressources dont disposent les éducateurs pour favoriser un accompagnement bientraitant, ainsi que la manière dont il est perçu par les personnes accompagnées, leurs proches, les directions ainsi que les éducateurs.

Dans ce travail, les dénominations « personne concernée » ainsi que « personne accompagnée » et « résident » seront utilisées afin de représenter toute personne résidant en institution sociale ou médico-sociale. En effet, les auteurs utilisent chacun des termes différents et nous avons fait un choix des termes qui nous semblent les plus appropriés par rapport aux contextes des recherches et des propos avancés.

Dans un premier temps, notre travail abordera, dans la problématique, des enjeux liés à l'accompagnement bientraitant et définira les concepts qui seront mobilisés dans notre recherche. Nous présenterons ensuite la méthodologie de notre recherche ainsi que les cinq textes constituant notre corpus. Par la suite, l'analyse portera sur les résultats de notre recherche qui mettent en relation des éléments de réponses identifiés par les cinq auteurs. Ce chapitre prendra en considération les points de vue des personnes concernées, des

éducateurs, des familles et des directions. Avant de conclure, les résultats seront mis en perspective avec les apports d'autres auteurs dans le cadre de la discussion. En conclusion, nous aborderons les apports et les limites de notre travail, ainsi que les apprentissages qu'il nous a permis de faire.

.

Haute école de travail social Fribourg – HETS-FR
Rte des Arsenaux 16a
1700 Fribourg

Les loisirs comme condition d'existence

L'accessibilité et les bienfaits des loisirs pour les requérant.e.s d'asile mineur.e.s non accompagné.e.s

TRAVAIL DE BACHELOR

Présenté par

Jasmine Prisca Luna Perrenoud

&

Méloée Pittet

En vue de l'obtention du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social

1. Introduction

« La politique migratoire suisse tue » (CSP, 2022). Voilà le terrible constat dressé par le Centre Social Protestant (ci-après CSP) genevois dans l'un de leur communiqué de presse à la suite d'un événement dramatique.

Le 30 novembre 2022, Alireza, jeune demandeur d'asile afghan âgé de 17 ans selon lui, mais déclaré majeur par le Service d'État aux migrations (ci-après SEM), a mis fin à ses jours à Genève, plongé dans le désespoir à la suite d'une décision de non entrée en matière et de renvoi vers la Grèce (CSP, 2022). Cette tragédie met en lumière des circonstances particulièrement préoccupantes : le SEM et le Tribunal Administratif Fédéral (ci-après TAF) ont ignoré un avis médical alarmant, violant ainsi leurs propres règles qui interdisent le renvoi de personnes particulièrement affectées psychiquement ou des mineur.e.s non accompagné.e.s (CSP, 2022). Cette décision arbitraire et dépourvue d'empathie confère au SEM et au TAF une responsabilité directe dans le drame d'Alireza, soulignant les failles profondes du système qui devrait protéger les personnes en quête d'asile (CSP, 2022). Ce triste épisode a agi comme un révélateur brutal des failles dans le système de prise de décision, accentuant le besoin d'une réflexion profonde sur les conséquences individuelles des politiques migratoires ainsi que sur la vie de jeunes requérant.e.s d'asile.

Le cas d'Alireza n'est pas isolé, récemment un autre RMNA a été retrouvé sans vie dans le Rhône. Ce drame démontre encore une fois l'échec du système dans sa totalité. En effet, dans l'article de Radio Lac, Monsieur Crettenand, directeur de l'aide aux migrants à l'hospice général révèle que ce jeune était suivi par un nombre important de professionnel.le.s (Trezzini, 2023). Cela démontre que ce jeune n'est pas passé entre les mailles du filet, mais que son accompagnement était insuffisant et/ou inadéquat et qu'il y a un réel dysfonctionnement dans la prise en charge des RMNA. M. Crettenand a la conviction que leur prise en charge doit être améliorée collectivement et que le dispositif d'intégration doit impérativement être renforcé (Trezzini, 2023).

Les suicides de ces enfants soulignent l'urgence de réinterroger les pratiques professionnelles et la nécessité de travailler en réseau afin de mettre à disposition des RMNA le maximum des ressources disponibles. Face aux incertitudes et à la pression de la procédure d'asile, les activités de loisirs peuvent jouer un rôle vital dans la création d'un espace permettant de libérer le stress et l'anxiété accumulés, de favoriser la socialisation ainsi que l'intégration des RMNA, tout en renforçant leur bien-être (Coleman et Iso-Ahola, 1993, cité dans Pascucci, 2015).

L'accessibilité aux loisirs est un aspect crucial, mais souvent négligé dans l'accompagnement des RMNA. Nous cherchons à découvrir les multiples facettes qui entourent cet accès, souvent entravé par des obstacles divers engendrant des défis supplémentaires pour des enfants déjà confronté.e.s à la complexité de l'exil. Au-delà

de la simple pratique d'activités récréatives, ce travail de Bachelor vise à comprendre les mécanismes complexes qui régissent la participation de ces jeunes aux loisirs ainsi que les bénéfices concrets que ces activités peuvent apporter à leur bien-être global.

Les loisirs offrent bien plus que des moments de divertissement, ils servent de catalyseurs pour la construction de l'identité, pour le développement social ainsi que pour la résilience (Kindelberger et al., 2007). Ces jeunes, privé.e.s de leur environnement familial et culturel, peuvent trouver dans les activités de loisirs des espaces d'expression, de créativité, et de connexion avec la société d'accueil.

Renforcée de notre expérience dans un office de protection de l'enfant, notre démarche est guidée par la conviction que ces enfants ont le droit à une attention particulière et à un accompagnement adapté à leurs besoins uniques. Notre objectif est de saisir comment les RMNA vivent leur droit fondamental d'accéder à des loisirs, d'analyser les possibilités qui leur sont offertes pour y accéder ainsi que de comprendre en quoi la pratique de loisirs joue un rôle sur leur bien-être.

Notre travail s'inscrit dans une perspective engagée, aspirant à contribuer à une meilleure compréhension des réalités de vie de ces jeunes, proposant ainsi les bases d'une réflexion pour une amélioration des politiques et des interventions en faveur des requérant.e.s d'asile mineur.e.s non accompagné.e.s.

La structure de ce travail s'articule autour de quatre sections distinctes. Tout d'abord, la problématique qui offre un aperçu du contexte dans lequel notre recherche se déploie. Ensuite, la méthodologie qui expose notre approche méthodique pour mener cette étude. La section suivante, l'analyse, constitue le cœur de notre recherche, assemblant les différents points de vue de notre revue de littérature. Enfin, la discussion qui aborde les limites et les perspectives de ce travail. Contrairement à l'analyse, cette partie ne repose pas exclusivement sur nos cinq articles scientifiques, offrant ainsi une approche plus étendue et personnelle.

Haute école de travail social Fribourg - HETS-FR

Rte des Arsenaux 16a 1700 Fribourg

Dans quelle mesure la correspondance numérique par le biais du smartphone, questionne-t-elle l'intervention de l'éducateur et l'éducatrice dans la relation entre parents et jeune placé.e ?

TRAVAIL DE BACHELOR Présenté par Delphine Sallin et Valentine Perler

En vue de l'obtention du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social

Fribourg – Janvier 2024

INTRODUCTION

Les technologies numériques se sont développées depuis quelques années et la démocratisation du smartphone chez les jeunes a impacté les pratiques éducatives des professionnel.le.s (El Masoudi, 2019). Rapidement les contacts réels se sont transformés en contacts virtuels à l'aide de l'utilisation des messageries instantanées ainsi que de la vidéoconférence (Bohannon et al., 2013) et cette messagerie instantanée est utilisée prioritairement par les jeunes (Boboc, 2005).

Il s'agit donc d'un éclatement des frontières de la sociabilité et les jeunes y trouvent plusieurs avantages relevés par Boboc (2005). Grâce à la messagerie instantanée, les jeunes maintiennent la relation et la communication avec leur réseau. De plus, cet espace numérique « apporte un sentiment de coprésence, d' « être ensemble » dans la continuité du face à face, en rendant possible des conversations en dehors des endroits et des moments où la « socialisation traditionnelle » le permet » (Boboc, 2005, p.227).

Cependant, Boboc (2005) dénote un « effet générationnel » qui s'explique par le fait que la période de l'adolescence est une étape durant laquelle les réseaux relationnels sont expansifs visant le but de maintenir des relations amicales principalement. Pour Balleys (2019), « posséder un smartphone est une étape symbolique essentielle de l'adolescence contemporaine, car l'outil permet une émancipation et une prise d'autonomie vis-à-vis de la sphère parentale. Il donne accès à une gestion « directe » de sa vie sociale, sans intermédiaire [...] » (p.39).

Les jeunes placé.e.s suite à une mesure de protection par la Justice ne sont pas épargné.e.s de ces pratiques numériques (El Masoudi, 2019). Dans le contexte de recherche que nous avons choisi, qui est la protection de l'enfance, les TIC ouvrent un nouvel espace de communication et éclatent les barrières de l'éloignement. Cela permet de garder une proximité malgré la mesure d'éloignement (Potin et al., 2018). Pour Francisco (2015, cité dans Potin et al., 2018) « cette manière de « vivre ensemble de loin » (p.196) constitue une des dimensions de reconfiguration des liens familiaux dans les situations de placement. Les dispositifs numériques élargissent les modes d'entrée en communication et par là les registres de la conversation. L'envoi de SMS ou de MMS, les photos postées sur les réseaux sociaux peuvent servir de support d'échange et nourrir ensuite les futures interactions en face à face ou au téléphone (Potin et al., 2018). Cela bouscule alors le travail des professionnel.le.s exerçant dans le contexte de la protection de l'enfance (El Masoudi, 2019)

Dans le champ du travail social, les pratiques (et les non-pratiques) des usagers prennent place dans les sphères de professionnalité (Sorin, 2023). Il existe véritablement deux thématiques distinctes lorsque les professionnel.le.s questionnent l'intégration des technologies de l'information et de la communication [TIC] 1 : celle des conditions de travail influencées par les outils socionumériques et celle de l'impact de leur utilisation dans la relation d'accompagnement. Ceci suscite notamment des questions liées à la pratique, à l'éthique et à l'identité du.de la professionnel.le (Sorin, 2021). Dans ce cas, l'intervention auprès du.de la jeune est

« Encemble d'autile et de recourses technologiques permettant de tra

¹ « Ensemble d'outils et de ressources technologiques permettant de transmettre, enregistrer, créer, partager ou échanger des informations, notamment les ordinateurs, l'internet (sites Web, blogs et messagerie électronique), les technologies et appareils de diffusion en direct (radio, télévision et diffusion sur l'internet) et en différé (podcast, lecteurs audio et vidéo et supports d'enregistrement) et la téléphonie (fixe ou mobile, satellite, visioconférence, etc.) » (L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO], 2023).

requestionnée avec l'utilisation du téléphone portable omniprésent même dans un contexte de placement. Car, les pratiques éducatives étaient dirigées auparavant vers le la jeune, puis vers la relation parent/jeune. Actuellement, ces pratiques tendent à agir sur la dimension relationnelle entre parent/jeune/professionnel.le (Sellenet, 2008).

La recherche du travail de Bachelor [TB] va ainsi s'ancrer dans un contexte de séparation prononcée par une mesure de protection de l'enfance. Lors du placement, il est nécessaire que les parents maintiennent ou restaurent le lien avec leur enfant. Les parents le font pour obtenir des informations de la vie de leur enfant et ainsi compenser la distance induite par le placement (Sellenet, 2008). Pour ceci, le téléphone portable, largement financé par les parents, contribue à réduire cette distance (Balleys, 2019). En effet, cet appareil numérique permet d'établir et de maintenir une communication distancée. « Le smartphone crée une continuité des lieux de vie et des relations, une mémoire des parcours » (Potin et al., 2018).

De notre point de vue, nous avons vécu l'arrivée et le développement du numérique depuis notre plus jeune âge. Nous pouvons constater, pour l'expérimenter, que la présence des téléphones portables favorise une communication immédiate et dans ce cas, une préservation des relations avec le réseau de chacun.e. Alors que nous sommes aujourd'hui étudiantes à la Haute école de travail social de Fribourg [HETS-FR], nous voulons questionner les différentes dimensions de notre intervention professionnelle au sujet de l'usage des outils socionumériques, en portant une attention particulière sur les jeunes, dans un contexte de protection de l'enfance. En effet, cette notion du numérique évolue encore et sera donc toujours présente au quotidien dans notre future fonction de travailleuse sociale [TS]. Avec l'aide de ce TB, nous souhaitons trouver des éléments de réponse à nos nombreux questionnements sur ce sujet introduit. Ceux-ci se formulent ainsi : comment les dispositifs légaux incluent la notion du numérique dans les mesures de protection de l'enfance ? Comment les professionnel.le.s saisissent-ils.elles la question de l'évolution numérique dans leur intervention auprès des jeunes et de leur famille ? Pour quelles raisons les jeunes utilisent leur téléphone portable avec leur réseau, tant au sein du domicile familial que dans un foyer éducatif ?